

Actions de prévention contre le méningocoque B dans une collectivité étudiante de l'Université Grenoble Alpes

Muriel Deher¹, Olivier Gaget¹, Marie Quirin², Delphine Ponnelle¹, Alexandra Thabuis²
¹ Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes (ARS ARA), ² Santé publique France Auvergne-Rhône-Alpes

Alerte

En septembre 2024, 3 cas d'infection invasive à méningocoque B sont survenus en 5 jours au sein de deux filières d'un même cursus universitaire

Faits de 14 à 16h :

- traitement prophylactique de l'amphi commun des 1^{er} et 2^e cas (140 étudiants)
- annulation du week-end intégration de la filière B commune aux 2 cas connus
- départ pour week-end intégration filière A (240 personnes)

Réunion d'experts (cellule d'aide à la décision)

Décisions prises :

- pas d'élargissement de l'antibioprophylaxie
- vaccination à proposer aux étudiants des 2 filières
- recommandation d'éviter tout rassemblement festif ou sportif jusqu'à 1 mois après la survenue du dernier cas

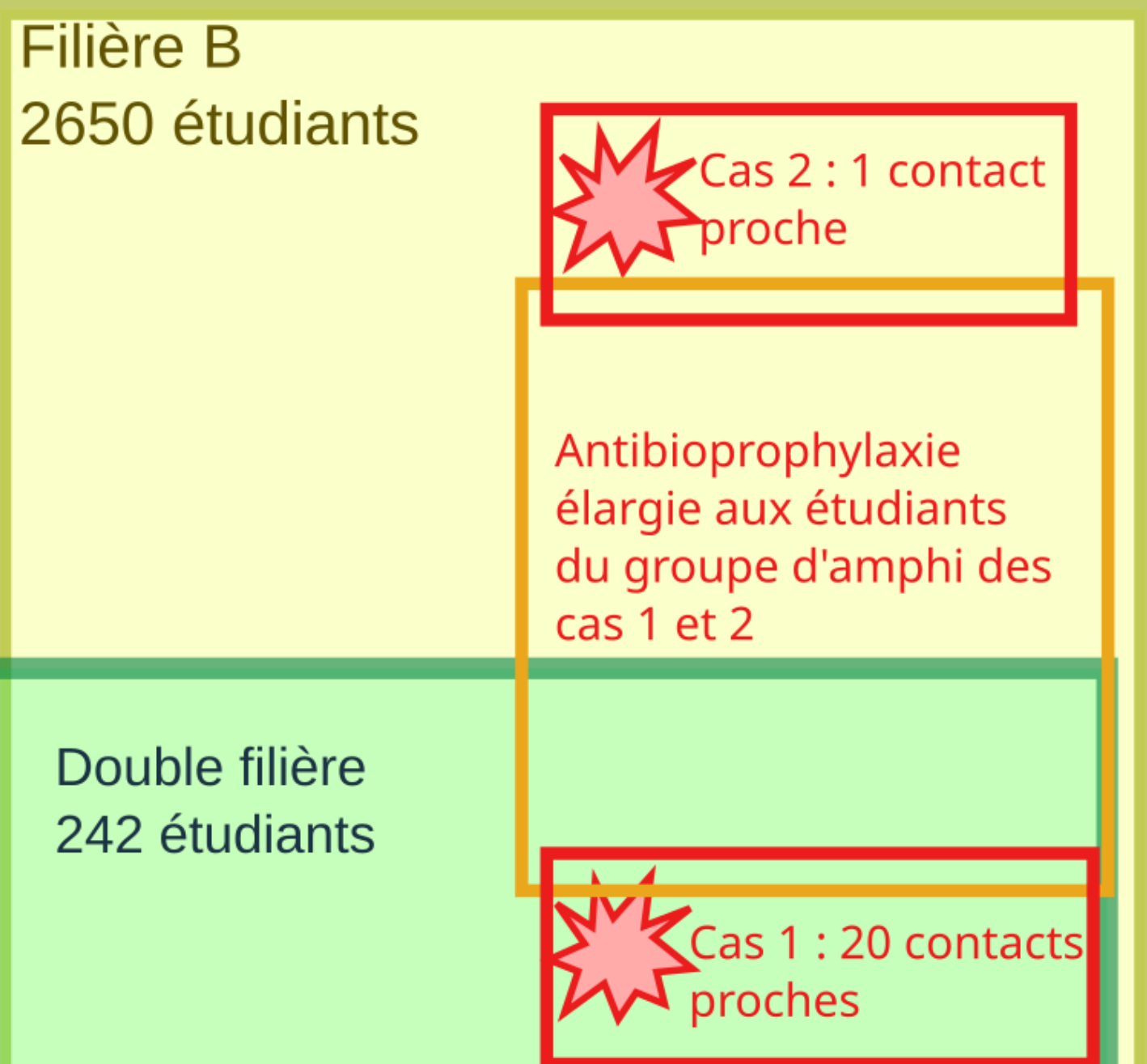
16/9	19/9	20/9	25/9	1/10	10/10
1^{er} cas 1 ^{re} année double filière : A et B	2^e cas 1 ^{re} année filière B	- 17h : 3^e cas 5 ^e année filière A	Résultats du Centre national de référence des Méningocoques : - même souche d'IIM B pour les 3 cas - souche de méningocoque B la plus fréquente en France - sensible à la rifampicine et à la ciprofloxacine - couverte par les vaccins Trumenba® et Bexsero®		Début de la campagne de vaccination
Amphi commun Participation à la semaine d'intégration du 7 au 15/9					

Mesures de contrôle mises en œuvre

ANTIBIOPROPHYLAXIE

175 antibioprophylaxies prescrites

Population cible de la vaccination



CAMPAGNE DE VACCINATION

Moyens d'information :

- envoi de courriels par les administrations et relais par les bureaux des étudiants *via* les réseaux sociaux
- affichage papier dans les locaux et sur les écrans d'information
- réunions d'information sur sites par deux médecins de veille sanitaire de l'ARS avec diaporama

Lieux :

- service de santé étudiante (SSE) avec périodes et créneaux dédiés
- professionnels de santé libéraux, dont les officines de Grenoble et Saint-Martin-d'Hères

Modalités :

- gratuité sans avance de frais
- vaccination au SSE privilégiée en l'absence de mutuelle

Evaluation de la campagne de vaccination par Santé publique France

Objectifs :

- étude des modalités de vaccination et évaluation de la couverture vaccinale
- identification des freins et leviers à la vaccination et mesure de la satisfaction

Méthode :

- exploitation des données de remboursement de l'assurance maladie (SNDS) et des données de vaccination du SSE
- enquête en ligne auprès des étudiants des deux filières (questionnaire BlueFiles sécurisé anonyme)

Résultats :

COUVERTURE VACCINALE :

- 20 % pour 1 dose
- 13 % pour 2 doses

LEVIERS :

- réunions d'information sur site (impact positif sur la décision de se faire vacciner)
- vaccination au plus près du lieu d'études

≈ 1000 doses de vaccins dispensées
(2/3 au SSE et 1/3 en libéral)

SATISFACTION :

93% d'étudiants satisfaits de la campagne

FREINS :

- manque d'intérêt pour la campagne
- difficultés logistiques (heures de cours, examens, distance...)

Conclusion

- Pas de nouveau cas parmi les étudiants des deux filières suite aux différentes mesures
- Campagne de vaccination complexe à mettre en œuvre et aux résultats de couverture vaccinale décevants
- Importance des réunions d'information sur site et de l'implication des administrations concernées, notamment pour faciliter l'accès des étudiants à la vaccination
- Question en suspens : quels leviers pour motiver les étudiants qui ne se sentent pas concernés ?